

vailla encore à réduire à l'impuissance ceux qui, sans l'attaquer lui-même, ne prenaient pas ouvertement son parti. De ce nombre étaient les ducs de Guise et d'Épernon. Plus il obligea tous ceux qui balançaient entre la reine-mère et lui à quitter la cour, et non seulement eux, mais leurs parents et leurs alliés. En même temps s'instruisait le procès des Marillac. On sait de quel poids le premier ministre pesa sur les juges pour en obtenir la sentence qu'il voulait voir rendue : il avait une âme implacable. Le maréchal de Marillac, condamné à mort contre toute justice, mourut courageusement et chrétiennement. Son frère, le chancelier, l'auteur d'une belle traduction de l'imitation de Jésus-Christ, qui rivalise avec le texte original, mourut prisonnier à Châteaudun le 17 août 1632. Le prince de Condé rendant justice à la loyale pureté de sa vie disait de lui : *innocens manibus et mundo corde*.

Cette politique violente eût perdu Richelieu s'il avait eu des adversaires dignes de lui. Mais il ne rencontra pour s'opposer à ses desseins qu'une femme irritée et mal conseillée, qu'un prince qui était le dernier des hommes. Gaston d'Orléans, par son manque de cœur et de caractère, fit le malheur de tous ceux qui s'attachèrent à son parti. A plusieurs reprises il souleva contre le pouvoir de Richelieu des tempêtes qui eussent dû le renverser, tant la puissance d'un fils de France était grande alors ; elle pouvait en effet armer en sa faveur l'Espagne, l'Angleterre, la Savoie, le Pape, une grande partie de l'Allemagne, car toutes ces Puissances étaient jalouses ou mécontentes de notre Cour. Mais Gaston ne sut qu'entraîner dans sa disgrâce le malheureux Montmorency, qu'il laissa battre et prendre près de Castelnaudary, en octobre 1632.

Le duc fut condamné à mort et exécuté sans que Mon-